

■ Éditorial

De la nécessité d'informer

Certaines personnes n'aiment ni la montagne, ni la neige, ni le froid. Elles n'ont donc aucune envie d'aller passer quelques jours dans une station de ski. C'est leur choix, chacun passe ses vacances ou bon lui semble en fonction de ses centres d'intérêts.

D'autres n'y vont pas parce qu'elles n'imaginent pas ce qu'elles pourraient y faire. Pour qu'elles puissent se décider en connaissance de cause, il faut leur démontrer les bienfaits d'un séjour en altitude, les rassurer sur l'accès aux stations, leur parler de la beauté des paysages et leur expliquer que les spécialités culinaires locales permettent de rattraper rapidement les calories perdues dans la multitude d'activités proposées.

On retrouve une situation similaire lorsque l'on aborde la question des actifs en euros des contrats d'assurance vie.

Pour pallier la baisse régulière de leur rentabilité, une diversification des supports d'investissement est recommandée. Certains épargnants pratiquent depuis longtemps cette diversification. Ils en sont

ravis certaines années et parfois déçus en fonction de l'évolution des marchés financiers.

D'autres ne veulent pas en entendre parler. Faisant fi de la rentabilité de leur placement, ils privilégient l'évolution régulière et rassurante de leur épargne. D'autres déplorent que « l'assurance vie ne rapporte plus rien », ce qui est inexact car ce n'est pas l'assurance vie qui rapporte mais les supports sur lesquels l'épargne est investie. Il est nécessaire de leur faire découvrir les avantages et les inconvénients des autres solutions financières disponibles dans le contrat.

Quel que soit le sujet, le consommateur a le dernier mot. Chacun a le droit de faire ce qu'il veut, cette évidence vaut également pour l'épargne. Toutefois, reconnaissons que pour bien choisir, il faut disposer de toutes les informations utiles et nécessaires. Les médias et tous les acteurs de la finance ont un rôle très important à jouer dans ce domaine-là car il n'est pas toujours facile de s'y retrouver devant la multitude de produits d'épargne et de fonds d'investissement proposés. ■

■ La loi PACTE

Avec la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises), entrée en application le 1^{er} janvier 2020, le gouvernement a engagé un vaste plan de transformation de l'épargne retraite. Quels changements pour l'épargne salariale (intéressement, participation, PEE, PERCO) ou l'épargne retraite (PERE, article 83, PERP, Madelin) ? Comment fonctionne le nouveau

PER (Plan d'Épargne Retraite) ? Que faut-il faire des anciens contrats retraite (Madelin, PERP, etc.).

Il est important de prendre connaissance des modifications apportées par cette nouvelle loi afin d'adapter sa stratégie en vue de la retraite et connaître les avantages et inconvénients d'une sortie en rente ou en capital. ■

■ Les marchés financiers

Pierre Puybasset, porte-parole de la gestion à la Financière de l'Echiquier, nous livre son analyse sur l'évolution des places boursières et donne son sentiment sur les perspectives pour les prochaines semaines.

On constate d'importantes disparités de performances entre les fonds actions. Comment les expliquez-vous ?

L'impact de la crise sanitaire est très hétérogène, certains pays sont moins touchés que d'autres et cela se reflète sur les performances boursières. La Chine voit sa croissance ralentir mais elle devrait rester positive en 2020 et rebondir fortement en 2021. Les prévisions sur la croissance US ne cessent de s'améliorer en 2020, à la différence de l'Europe sur laquelle les prévisions restent pessimistes.

Par ailleurs, les grands indices boursiers américains bénéficient de leur surexposition au secteur de la technologie dont certaines entreprises bénéficient dans cette crise atypique. Les investisseurs ont aussi privilégié les sociétés désendettées et avec une exposition faible au cycle de l'investissement industriel.

Tous ces éléments expliquent les différences importantes de performances observées depuis le début de l'année.

Quels sont les paramètres que vous surveillez plus particulièrement ?

Nous sommes bien entendu particulièrement attentifs à l'évolution de la crise sanitaire. La généralisation de nouvelles mesures de confinement serait de nature à retarder la vigueur du rebond économique attendu.

Par ailleurs, nous suivons les indicateurs économiques (l'indice des produits industriels manufacturiers (PIM), l'évolution de la courbe du chômage, les défauts d'entreprise, etc.) pour juger de l'ampleur de la reprise.

À court terme, nous sommes également attentifs à l'élection présidentielle américaine ainsi qu'à l'évolution des négociations sur le Brexit.

Un mot sur les taux d'intérêts, ou les situez-vous pour les deux prochaines années ?

Nous estimons que les taux d'intérêts à court terme vont rester bas en Europe et aux Etats-Unis grâce aux politiques volontaristes des banques centrales.

Les taux à long terme pourraient remonter modérément au fur et à mesure de l'amélioration de la situation économique.

La Financière de l'Echiquier est l'un des pionniers de l'Investissement Socialement Responsable. Comment voyez-vous son développement ?

Nous observons un intérêt croissant des investisseurs (institutionnels ou épargnants) pour l'approche ISR, c'est-à-dire pour les entreprises qui adoptent des comportements plus vertueux.

Un nombre de plus en plus important de gestionnaires va soutenir cette thématique. Nous pensons qu'à moyen terme la quasi-totalité des capitaux seront investis sur des fonds respectant les différents critères de l'investissement responsable.

Tout le monde sera gagnant car cette approche a démontré sa capacité à surperformer, y compris dans les périodes difficiles comme les mouvements récents des marchés. ■

Achevé de rédiger le 23 octobre 2020

Évolution des principales places boursières depuis le début de l'année (au 30 octobre 2020)

CAC 40 (Paris):	EURO STOXX 50:	DOW JONES * (New York):	NASDAQ * (New York):	NIKKEI *(Tokyo):	* en monnaie locale
-23,1%	-21%	-7,1%	+21,6%	-2,9%	

Dossier : DNCA Evolutif

DNCA Evolutif est un fonds « tout temps » caractérisé par sa gestion opportuniste visant à la préservation du capital en période défavorable, conformément à son objectif d'investissement. Flexible, le portefeuille est en permanence adapté aux configurations de marché par des arbitrages entre les principales classes d'actifs (actions, obligations classiques, obligations convertibles, produits monétaires).

Augustin Picquendar, gérant, nous présente un fonds dont les performances passées attestent de l'efficacité de cette stratégie de gestion opportuniste et flexible.

Vous gérez DNCA Evolutif, pouvez-vous nous présenter le fonds ?

DNCA Evolutif est un fonds diversifié flexible composé d'actions d'obligations et produits monétaires. Le portefeuille est principalement investi en Europe, toutefois, le fonds peut s'exposer de façon opportuniste limité à 20% de l'actif net du fonds aux Etats-Unis, aux pays émergents et à l'Asie (hors Japon).

L'équipe de gestion a la capacité d'augmenter ou de diminuer ses investissements sur les marchés actions comme obligations, en fonction de son analyse et de son sentiment de marché ainsi que des opportunités qui se présentent. Le fonds vise à capter le potentiel de hausse des marchés actions, notamment via des investissements dans les thématiques jugées d'avenir comme les nouvelles technologies, les nouveaux modes de consommation, les énergies renouvelables, etc. avec une volatilité généralement moindre que celle d'un fonds actions pur.

Quelles sont les bornes actions et obligations que vous devez respecter ?

L'exposition actions du fonds peut évoluer de 30% à 100% du portefeuille et l'exposition obligataire de 0% à 70%. Ces bornes sont volontairement larges, elles apportent une flexibilité quasi totale à la gestion. La répartition entre les différentes classes d'actifs fluctue en fonction des risques identifiés par l'équipe de gestion.

Pouvez-vous nous donner des exemples d'arbitrages qui illustrent la flexibilité de DNCA Evolutif ?

L'année 2020 est un très bon exemple pour prouver la flexibilité du fonds. Son exposition



actions est passée de 78% en début d'année à 30% au moment du confinement. Elle se situe actuellement à 75%.

Voici quelques mouvements d'achat réalisés au sein du portefeuille :

- Teamviewer, Hellofresh, Prosus nous ont permis de bénéficier de la thématique « Travail à domicile » initiée par le confinement,
- MIPS, Thule, VAT Group, Nestle et ASML bénéficieront des mesures gouvernementales de soutien à la croissance,
- Orsted résulte du renforcement de l'exposition aux énergies renouvelables

A l'inverse, nous avons volontairement réduit notre exposition aéronautique via la vente d'Air France-KLM au début de la crise et de Safran par la suite.

Quelle est la composition du portefeuille à fin septembre ?

Le fonds est actuellement investi en actions à hauteur de 75%. Les 25% restants sont répartis entre obligations (7%), convertibles (8,5%), or (4%) et du cash/liquidité. →



En ce qui concerne l'exposition géographique : les Etats-Unis représentent près de 10% de l'allocation (positionnement en actions ou sur indices). L'allocation européenne est diversifiée. Si la France représente la part la plus importante avec 1/3 de la poche actions, l'Allemagne et la Suisse (plus de 10% chacun), le Royaume-Uni, les Pays-Bas (environ 8% chacun), la Suède et le Danemark sont également bien représentés.

Etes-vous confiant sur l'évolution des places boursières au cours des prochaines semaines ?

Dans l'environnement actuel (mi-octobre), il est difficile d'être très confiant car l'incertitude demeure sur de nombreux points. Il y a beaucoup de facteurs que nous ne contrôlons pas. Comment va évoluer la situation sanitaire ? A quel horizon arriveront les premiers vaccins ? Les plans de relance, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, seront-ils efficaces ? A quel moment la croissance mondiale repartira-t-elle et avec quelle vigueur ?

Selon leur évolution, tous ces paramètres pourraient s'avérer très positifs ou au contraire impacter négativement les places boursières. En ce moment, les investisseurs cherchent de la visibilité. Les premiers résultats des entreprises pour le 3^e trimestre arrivent, nous espérons y voir la confirmation d'un signe de la reprise.

Dans cet environnement, il est important de pouvoir changer ses investissements rapidement en fonction de l'actualité. C'est ce que nous permet la gestion de DNCA Evolutif.

La faible part en obligations ne traduit-elle pas un désintérêt pour cette classe d'actifs. Comment voyez-vous évoluer les taux d'intérêts au cours des prochains mois ?

Pour le moment il nous paraît trop risqué d'investir sur le marché obligataire. Les taux d'intérêts sont bas et les risques sur les entreprises sont importants. Nous avons pour habitude de dire que nous sommes passés d'une période de taux d'intérêt sans risque à une période de risque sans taux.

Il est difficile d'anticiper l'évolution des taux d'intérêts, néanmoins, sans changement majeur de la situation, nous pensons qu'à court/moyen terme, ils devraient peu évoluer. Si nous devons revenir sur cette classe d'actifs

au cours des prochains mois, nous le ferions à travers des approches hybrides telles que les obligations convertibles.

Le fonds est moins risqué qu'un fonds actions pur. A quels épargnants s'adresse-t-il ?

DNCA Evolutif s'adresse à des investisseurs qui recherchent une gestion opportuniste et acceptent de s'exposer aux risques de marché dans le cadre d'une gestion discrétionnaire d'allocation d'actifs, tout en acceptant un investissement sur une période longue de 5 ans minimum.

Grâce à son potentiel de flexibilité, le fonds a pour objectif de participer à la hausse des marchés actions tout en limitant l'effet de la volatilité inhérent à cette classe d'actifs. DNCA Evolutif a toute sa place dans la partie dynamique d'un patrimoine financier.

L'année 2020 est très compliquée, comment s'est comporté le fonds en termes de performance depuis le début de l'année ?

Depuis le début de l'année, DNCA Evolutif réalise une performance de + 1,03% contre - 6,16% pour son indicateur de référence. Sur 1 an, le fonds progresse de 3,81% contre un recul de 3,84% pour son indicateur de référence (performances arrêtées au 16/10/2020) *.

Quelle est la durée d'investissement conseillée du fonds ?

Comme tout placement en actions, il est souhaitable de disposer de 5 ans minimum pour investir sur ce fonds. Cette durée devrait permettre à l'équipe de gestion d'atteindre ses objectifs en termes de rendement et de réduction de la volatilité.

DNCA Evolutif PEA est une variante éligible au PEA. Dites-nous en deux mots.

DNCA Evolutif PEA réplique les stratégies d'investissement mises en œuvre pour DNCA Evolutif avec quelques différences : son exposition aux actions est plus importante (75% minimum en titres éligibles au PEA) et il a la capacité, grâce à sa taille qui est plus réduite, d'intervenir sur des capitalisations moyennes, c'est-à-dire de plus petites entreprises. ■

Achevé de rédiger le 16 octobre 2020

** Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures.*